



***Les créneaux d'excellence et l'occupation du territoire
pour les festivals de cinéma***

Mémoire présenté par le Festival REGARD

Consultation publique pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec

Déposé le 3 juin 2016

Festival REGARD
114, rue Bossé, Chicoutimi (Québec)
G7J 1L4 / (418) 698-5854
www.festivalregard.com

Résumé du mémoire

Le Festival REGARD est la plus importante manifestation cinématographique de court métrage en Amérique du Nord. Sa principale activité est un événement qui a lieu en mars au Saguenay, où sont présentés 200 films devant un public de 35 000 spectateurs. Un marché du court métrage, des ateliers professionnels et une variété de projections spéciales ont également lieu durant le Festival. Notre organisme est aussi spécialisé en éducation cinématographique dans le créneau du cinéma court. Finalement, nous organisons à chaque année la Tournée Coups de cœur du Festival, avec une vingtaine d'arrêts dans la région et à travers le Québec.

Le mémoire déposé par le Festival REGARD présente les points suivants :

1. L'occupation du territoire et la reconnaissance des créneaux d'excellence
2. La pérennité du financement pour les organismes en région
3. Les conditions socioéconomiques des travailleurs culturels
4. L'éducation cinématographique en région : territoire, spécialisation et financement
5. La médiation culturelle, un acteur essentiel pour l'accès à la culture par les citoyens
6. L'importance de la diffusion du court métrage en salle sur grand écran à l'ère numérique
7. Le rayonnement et l'action internationale

De façon prioritaire, le Festival REGARD propose au gouvernement du Québec, par le biais de la prochaine Politique culturelle, de déterminer des créneaux d'excellence pour les événements cinématographiques québécois. Il est primordial que des champs d'expertise, sur le plan de la programmation et des activités périphériques, soient reconnus et ce tout particulièrement afin d'assurer la pérennité et le développement des festivals régionaux de niche. Il est par ailleurs de la plus grande importance que, parallèlement à la reconnaissance de ces créneaux d'excellence, les zones géographiques soient respectées par les organismes qui font de l'éducation cinématographique, afin de s'assurer que chaque région puisse bénéficier d'une offre qui arrive à couvrir l'ensemble du territoire, qui soit diversifiée et qui puisse évoluer au même rythme que les nouvelles tendances du cinéma à l'ère du numérique. Nous sollicitons l'intervention du gouvernement, notamment par une révision de ses programmes liés à l'éducation cinématographique.

Présentation du Festival REGARD

Le Festival REGARD est la plus importante manifestation cinématographique de court métrage en Amérique du Nord. Il s'agit du seul événement d'envergure où le court métrage est mis en évidence à sa juste valeur, notamment en étant présenté à un public diversifié de curieux et de passionnés. REGARD travaille à la reconnaissance du court métrage, une forme cinématographique qui, encore aujourd'hui, est souvent jugée par rapport au long métrage. Ne choisit-on pas dans une grande galerie des tableaux de toutes les grandeurs, sans discriminer les œuvres quant à leur format ? Selon nous, les courts métrages n'ont de petit que leur durée.

REGARD défend la niche du court métrage car nous jugeons qu'il mérite un espace où il est le point de mire, un moment dans l'année où l'on y accorde toute notre attention pour apprécier le travail de cinéastes qui expérimentent un format où la liberté créatrice est à son maximum. Nous nous démarquons ainsi de la majorité des événements qui présentent du court métrage au sein de leur programmation, au Québec et au Canada, puisqu'ils le font de façon complémentaire, avec une compétition parallèle ou simplement hors-compétition, souvent dans un souci de représentation de toutes les formes du 7^e art.

Les bureaux de REGARD sont situés à Saguenay. L'organisme, fondé en 1995 sous le nom de Caravane Films Productions par Éric Bachand et Sébastien Pilote, produit un festival de films courts qui a lieu annuellement au mois de mars dans les arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière. En période de pointe, plus d'une vingtaine d'employés mettent toutes leurs énergies pour faire de l'événement un succès. Le Festival REGARD se déroule sur une période intensive de cinq jours pendant laquelle nous présentons autour de 200 courts métrages provenant de 45 pays, organisons une soixantaine d'activités, dont les rendez-vous professionnels pour les 300 artisans de l'industrie et présentons des dizaines de projections jeunesse en milieu scolaire et en grande salle. Lors de l'édition 2015, alors qu'une étude d'achalandage a été effectuée conformément aux exigences du Ministère du Tourisme, l'achalandage a atteint un total de 31 655 visiteurs. En 2016, nous avons, pour la première fois, fait salle comble à plus de dix reprises pendant l'événement.

Le Festival REGARD est un exemple de développement culturel pour sa région. Le maillage avec la communauté locale et son créneau artistique, les nombreux projets spéciaux et la croissance régulière de l'événement assure la notoriété du Festival auprès du public. Soucieux de développer le talent régional et la relève artistique, REGARD est à la fois un festival formateur, rassembleur et festif. Il réunit cinéphiles, étudiants et professionnels sous le même toit pour souligner la qualité du cinéma court d'ici et d'ailleurs.

Introduction

Le Festival REGARD a une double spécificité : 1) il est spécialisé en cinéma de format court, 2) il produit un événement culturel international en région, qui de surcroît a lieu en hiver. Depuis les 20 dernières années, le Festival n'a cessé de grandir, mais cela ne s'est pas fait sans embûches. Les plus importants défis sont liés au financement et au caractère précaire de son statut d'organisme œuvrant dans le secteur de l'événementiel en région. Néanmoins, le Festival REGARD jouit d'une excellente notoriété, de la part du milieu cinématographique et du public, et il est bien établi sur le plan organisationnel.

Ce mémoire est présenté principalement à titre de diffuseur de films de format court et d'organisateur d'une manifestation culturelle majeure où, tout à la fois, l'industrie du cinéma et le public se réunissent. Notons par ailleurs que nos activités ne se limitent pas à l'organisation de l'événement ; elles sont diversifiées, notamment par nos initiatives liées à l'éducation cinématographique dans les écoles et notre tournée annuelle qui a pour objectif de diffuser du cinéma court sur des territoires où le court métrage et le cinéma indépendant sont moins connus et moins accessibles. Cela nous permet de se positionner non seulement en tant que diffuseur, mais également en tant qu'acteur dans le développement de nouveaux publics.

Considérant notre expertise, nous croyons que, pour la prochaine décennie, les priorités pour renforcer une vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise sont les suivantes :

- L'occupation du territoire et la reconnaissance de créneaux d'excellence
- L'éducation cinématographique et le développement de public
- Le rapport du citoyen à la culture
- Le rayonnement et l'action internationale
- La gouvernance et le financement

Le Festival REGARD souhaite porter tout particulièrement à l'attention du gouvernement du Québec l'importance de reconnaître les créneaux d'excellence pour les festivals de cinéma et leur rapport au territoire. Nous souhaitons vivement que le gouvernement du Québec reconnaisse les événements culturels internationaux établis dans les régions, tel le Festival REGARD, au même titre que ceux des grands centres afin que les investissements soient équitables et permettent notamment de rayonner à l'étranger. Nous croyons fortement que le Québec peut se démarquer sur la scène culturelle internationale autant par les événements régionaux que par ceux des métropoles.

1. L'occupation du territoire et la reconnaissance des créneaux d'excellence

La culture est un facteur primordial de développement des territoires, indissociable de la dimension socioéconomique. Il suffit de penser, par exemple, à la création d'emplois et aux dépenses de consommation générées par les événements culturels pour prendre la mesure de son impact dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À ce sujet, La Bande Sonimage a déposé un mémoire¹ lors du Sommet économique régional en 2015, avec un plan d'action pour reconnaître le cinéma court et la créativité numérique comme pilier de développement économique régional. On y mentionne que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est reconnue comme un « lieu unique de création et de diffusion du court métrage ». Le Festival REGARD participe, en collaboration avec plusieurs autres organismes et institutions d'enseignement de la région, à faire reconnaître le créneau d'excellence du court métrage au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous aimerions que cette reconnaissance soit faite également par les festivals de cinéma à l'extérieur de la région et qu'elle soit soutenue par les programmes de subvention pour permettre de réaliser pleinement notre positionnement dans la diffusion du court métrage.

Nos rapports avec d'autres acteurs culturels de la région nous permettent également de profiter des forces de chacun pour grandir ensemble et rendre dynamique cette idée de faire de Saguenay LA ville du cinéma court. Voici deux exemples : 1) en partenariat avec le Ciné-club de Jonquière, nous organisons des séances pour faire découvrir le court métrage aux cinéphiles. Cette année, nous avons contribué à l'organisation de l'activité *Le jour le plus court* ; 2) nous accueillons à l'intérieur de notre événement un festival étudiant produit par le Cégep de Jonquière et qui se nomme De l'Âme à l'Écran. Des cégepiens de partout au Québec y présentent leurs films en compétition et assistent à nos projections et nos ateliers. Ces collaborations sont le fruit d'une proximité avec notre milieu, sur notre territoire. Par ailleurs, le Festival REGARD réserve un espace privilégié aux cinéastes de la région. Lors de la première soirée de l'événement, nous diffusons exclusivement des productions de créateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de témoigner de la vivacité culturelle de notre territoire.

Le plan d'action pour le positionnement de Saguenay en tant que Ville du cinéma court permet de soutenir les formations en cinéma offertes dans notre région, tel que le Baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il est primordial de former une relève en cinéma court et le Festival supporte les jeunes cinéastes afin de participer à la rétention des artistes dans la région. Il y a un bassin formidable de créateurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean et la présence d'événements culturels est un facteur déterminant dans leur décision de ne pas quitter pour s'établir dans les grands centres. Les étudiants ont aussi la chance de s'impliquer dans notre organisation pendant leurs études, soit par un stage, un emploi ou en

offrant des heures de bénévolat. D'ailleurs, nombreux sont les employés du Festival qui sont des finissants de l'UQAC ; l'université est donc primordiale dans l'écosystème culturel du Saguenay.

L'existence du Festival REGARD, qui jouit d'une notoriété d'envergure internationale, renforce non seulement le positionnement de la région dans le domaine culturel, mais participe également au développement de son identité et d'un sentiment d'appartenance chez la communauté citoyenne. La population est fière de vivre dans une région dynamique où la culture d'ici et d'ailleurs a de la valeur. Les événements qui ont lieu en région peuvent viser l'excellence, sans rien envier aux événements des centres urbains. Les villes de San Sebastian, Sundance, Angoulême ou Namur, où ont lieux des événements cinématographiques importants, ne sont pas de grandes capitales et elles jouent comme Saguenay un rôle de catalyseur culturel. Nous nous inspirons de ces modèles pour ne pas se positionner inférieurement par rapport aux festivals des centres urbains.

Notre position excentrée est d'ailleurs un avantage à plusieurs égards : lors de l'événement, de nombreux créateurs et des gens de l'industrie du cinéma se déplacent à Saguenay. La ville devient alors un microcosme qui favorise les rencontres, où chaque moment est dédié à la passion du cinéma court. Toutefois, le fait d'être en région a aussi des désavantages. Si l'événement annuel est un succès incontestable, notre développement en dehors de cette activité est souvent freiné par des contraintes budgétaires. Nous souhaiterions développer des collaborations avec d'autres festivals, rendre le court métrage encore plus accessible au public et aux professionnels avec une plateforme numérique spécifique, créer d'autres événements durant l'année, expansionner notre réseau d'éducation cinématographique, etc. Malheureusement, nous n'avons pas les moyens financiers pour réaliser nos ambitions. Cela se joue sur deux plans : 1) nous n'avons pas suffisamment de ressources humaines permanentes pour coordonner des activités en dehors du festival, 2) les coûts liés à nos activités sont toujours plus élevés que dans la région montréalaise où la majorité des cinéastes, des producteurs, des organismes de financement, etc., sont basés. Par exemple, les frais de transport et d'hébergement - soit pour l'équipe qui se déplace sur la grandeur du territoire et vers les grands centres, soit pour inviter les réalisateurs à venir présenter leurs films au Festival ou lors de la Tournée - représentent une dépense considérable qui nous contraint dans notre développement.

Le Festival REGARD voit donc dans sa position géographique et son expertise en court métrage une réalité qui est certes un atout, mais qui demande toujours de multiplier les énergies pour rivaliser avec les autres festivals de cinéma. Nous n'entendons pas le terme *rivaliser* dans le sens d'une compétition, mais plutôt en terme de reconnaissance de notre champ d'activité et du financement qui devrait y être lié. Nous aimerions que cette reconnaissance, à la fois de la part du milieu et du gouvernement du Québec, ait comme impact de respecter notre expertise et de

faire en sorte que nous puissions la développer à son plein potentiel. Le modèle de reconnaissance pourrait s'inspirer, entre autres, du Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence mis en place par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec. Ce programme a pour objectif de favoriser le développement des secteurs stratégiques par une aide financière directe qui peut couvrir par exemple des honoraires professionnels et des frais de déplacement et de séjour. Il nous semble qu'un tel programme, avec une formule adaptée au développement des organisations culturelles, permettrait à chaque festival de se développer dans son propre créneau d'excellence, de protéger sa place dans le calendrier et sur le territoire québécois. En somme, nous aimerions voir, grâce à ce programme, tous les festivals sur le même pied d'égalité, en cohérence avec leur mission spécifique et leurs objectifs. Nous travaillons depuis plusieurs années à la reconnaissance de notre champ d'expertise au niveau régional et sollicitons maintenant l'aide du gouvernement du Québec pour que cela se déploie à l'échelle provinciale.

- ❖ Le Festival REGARD propose d'instaurer un principe de reconnaissance des créneaux d'excellence pour les événements cinématographiques québécois. L'objectif serait de reconnaître la spécificité de chaque festival, sans toutefois empêcher un événement de diffuser des œuvres ou de proposer des activités associées aux créneaux des autres. Notre demande cherche à protéger les expertises et à favoriser le financement selon des créneaux spécifiques, afin de protéger tout particulièrement le développement des festivals de plus petite taille et qui de surcroît ont lieu en région. Cette reconnaissance doit se faire en respectant à la fois la niche de programmation et le territoire, tant régional que provincial.

2. La pérennité du financement pour les organismes en région

Le Festival REGARD a augmenté substantiellement ses budgets d'opération et ses revenus depuis sa création il y a 20 ans. Notre notoriété et la qualité de l'événement ont certainement permis de diversifier nos sources de financement, de la part du gouvernement et en commandites. Toutefois, tel qu'énoncé précédemment, le financement est le frein majeur à notre croissance.

En tant qu'organisme culturel, nos opérations sont grandement liées au financement accordé par le gouvernement du Québec. Nous aimerions encourager un modèle de demande de subvention basé sur des plans triennal ou quinquennal, afin d'avoir une longue vue sur notre budget d'opération, plutôt que d'attendre des réponses annuellement et qui arrivent souvent en pleine préparation de l'événement. Comme certains organismes de financement (CALQ, SODEC) travaillent déjà sur la mise en place de ce modèle, nous proposons que cette pratique puisse ensuite être adoptée par tous.

Nous sommes bien sûr toujours déçus de devoir freiner notre croissance et notre offre en raison des coupures en culture. Par exemple, depuis plusieurs années nous recevions du financement du programme Accueil d'œuvres et d'artistes provenant de l'étranger du Conseil des arts et des lettres du Québec. Nous avons pu mettre en place des programmations exclusives nommées Panorama, où des films de cinématographies nationales étrangères ont pu être présentés au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elles ont d'ailleurs été partagées ensuite avec des organismes de diffusion ailleurs en province, à Sherbrooke et Québec notamment. Cela nous permettait de tisser des liens avec des institutions et des festivals de l'étranger, qui suite à leur passage au Saguenay, développait un intérêt marqué pour le court québécois. À notre grand regret, nous ne sommes plus admissibles à ce programme et n'avons recours à aucune alternative. Aussi, nous en reparlerons plus en détail au point 4, notre volet d'éducation cinématographique a été lourdement affecté par des coupures de l'ordre de 8 000 \$ à 10 000 \$ que nous recevions annuellement du Ministère de la Culture et des Communications par le biais de l'Appel de projets en éducation cinématographique des jeunes. Ce financement a été coupé et n'a malheureusement pas été remplacé. Finalement, l'Appel de projets nationaux en loisir culturel des jeunes a également été éliminé cette année. Ces coupures auront un impact majeur sur l'implication de notre organisme dans le projet De l'âme à l'écran du Cégep de Jonquière.

Nous aimerions aussi porter à votre attention l'éclosion du financement des événements en diverses enveloppes. Nous devons à la fois faire des demandes annuellement au Ministère du Tourisme et aux subventionneurs culturels. Comme nous avons peu de ressources humaines pour accomplir le travail important lié aux demandes de subvention, nous aimerions suggérer de regrouper ces enveloppes. Par exemple, la SODEC pourrait gérer les dimensions culturelles et touristiques des événements qui ont cette double spécificité. Nous aimerions également voir réunis les programmes d'aide au développement de marchés et au rayonnement à l'international sous la même bannière. Nous pourrions ainsi articuler nos demandes autour des pôles concernés, dans un même mouvement. Ce réaménagement des modalités de subventions serait un allègement considérable pour notre équipe permanente qui est réduite dans la période hors-festival.

Le financement des organismes permet bien sûr de produire un événement, mais il est important de rappeler qu'il permet également d'assurer la pérennité des emplois dans le domaine culturel en région et de créer une équipe solide qui s'impliquera dans la croissance de l'organisation. Le financement des événements est donc également lié au secteur de l'emploi, tel que nous l'expliquons au point suivant.

Plusieurs aides ont permis à REGARD d'atteindre une maturité financière, mais notre situation demeure précaire. Par exemple, à l'heure actuelle, nous savons que le financement de Bell Média ne pourra être renouvelé après l'entente de sept ans qui est en cours. Cet avantage tangible représente un levier considérable pour notre croissance. Mais qui dit croissance, dit plus de besoins. Il est difficile de garantir le développement constant de notre événement, car devons faire face aux changements qui nous entourent. Jusqu'en 2012, nous avons pu compter sur le soutien d'Emploi-Québec pour trois employés. Malheureusement, sa contribution a été réduite à deux employés. Bien que ce support soit très utile pour nous, il signifie également du temps investi dans la formation d'une ressource dont nous ne pourrions financer l'emploi l'année suivante. Aussi, les organismes gouvernementaux du secteur parapublic, tels que la Régie du cinéma et Hydro-Québec sont eux aussi sujets à changements à chaque année et ne peuvent garantir plus d'un an à la fois leur soutien aux organisations, ce qui complexifie la tâche en terme de stabilité financière et de développement.

- ❖ En tant qu'organisme culturel, nous souhaitons ardemment la mise en place d'une structure de financement qui permettrait de planifier nos activités sur un plan triennal et même quinquennal. Les procédures de demandes devraient être simplifiées, notamment en regroupant plusieurs axes de subventions, comme le tourisme et le culturel. Considérant notre rôle majeur en tant que diffuseur de cinéma court et producteur d'un événement unique région, nous espérons grandement que les investissements en culture seront bonifiés dans les années à venir pour assurer notre croissance à tous les niveaux.

3. Les conditions socioéconomiques des travailleurs culturels

Le Festival REGARD est un organisme culturel qui est très préoccupé par la qualité de ses ressources humaines. Actuellement, l'organisme compte deux employés permanents, soit aux postes de direction générale et de responsable de l'administration.

De novembre à avril, nous avons une équipe de quinze employés à temps plein qui entrent en poste progressivement. Les conditions offertes aux employés qui travaillent pour le Festival étant toujours assujetties aux budgets alloués, nous pouvons difficilement garantir des augmentations de salaire ni de progression majeure dans l'organisation, et ce même après plusieurs années de service. Nous devons également œuvrer en équipe réduite malgré l'intensité des tâches à exécuter, ce qui rend le travail très exigeant et épuisant. Ces réalités créent évidemment un roulement d'employés important dans l'organisation, ce qui ralentit notre vitesse de croisière en terme de développement.

Malgré tout, nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur l'implication bénévole des membres du conseil d'administration ainsi que sur la grande flexibilité de notre équipe en période hors-festival. Leur taux d'engagement pour l'organisation étant très fort, ils acceptent d'emblée de représenter l'événement ou de donner un coup de main en dehors de leur contrat d'embauche. Passionnés par leur travail et ayant des conditions familiales facilitantes, quelques membres de l'équipe font exception à la règle et demeurent au sein de l'équipe depuis plus de 5 ans, bien qu'ils remettent souvent en question leur retour année après année. Nous avons peu de recours et d'outils pour les retenir, ne serait-ce qu'un contrat étendu sur plus longtemps ou l'ajout d'une ressource pour alléger leurs tâches et renforcer leurs départements respectifs.

À cet égard, nous ne pouvons concurrencer les festivals situés dans la métropole, qui ont accès à un plus grand nombre de candidats, de meilleures conditions et surtout la possibilité de combiner un contrat de travail d'une durée limitée avec un autre contrat dans le secteur de l'événementiel. Cela permet aux ressources de revenir aux mêmes postes à chaque année.

Nous privilégions bien entendu les travailleurs culturels de la région, mais devons de plus en plus recruter à l'extérieur, puisque le bassin est encore assez limité dans la région. Cela s'explique notamment par la baisse du nombre de finissants du Baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'Université du Québec à Chicoutimi et du programme Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière. Conséquemment, pour arriver à recruter une ressource de l'extérieur (pour un stage ou un emploi) qui doit déménager, se loger et se transporter en région pour une courte période de temps, nous devons déployer des efforts majeurs qui demandent temps et énergie. Cela s'ajoute à la liste des tâches de l'administration et de la direction, mais nous devons le faire pour chaque édition du Festival.

De plus, nous avons souvent évoqué l'idée de partager nos ressources entre organismes culturels au Saguenay-Lac-Saint-Jean, afin qu'elles puissent travailler toute l'année en culture. Il est cependant beaucoup plus difficile de le faire que dans les grandes villes : d'une part, l'offre culturelle est moindre puisqu'il y a une moins grande fréquence d'événements, et d'autre part, bien qu'il existe plusieurs organismes culturels dans la région, ces derniers se trouvent dans la même situation, celle de travailler en équipes réduites pour limiter les coûts. Dans le passé, nous avons tenté l'expérience avec le Festival international des arts de la marionnette du Saguenay. L'expérience a été intéressante, mais l'organisme a ensuite suspendu ses activités pour revenir finalement de façon biannuelle ; il est donc devenu impossible de faire une collaboration soutenue.

Finalement, REGARD est un lieu de passage et d'apprentissage pour les travailleurs culturels. Généralement, les employés contractuels s'y investissent durant deux ou trois ans avant de partir pour un emploi plus stable. Nous travaillons donc très fort à conserver l'expertise au fil des ans, mais la fragilité de l'équilibre de l'équipe est toujours un enjeu pour l'organisation.

Nous aimerions bien sûr avoir la possibilité de renforcer le noyau dur du Festival en solidifiant les postes cadres, soit l'administration, la direction de programmation et les communications. Cela permettrait de développer des partenariats tout au long de l'année, d'améliorer la rétention des employés avec une expertise et aussi de répartir plus adéquatement les tâches et diminuer ainsi les risques d'épuisement. Nous aimerions également offrir un meilleur salaire et un contrat étendu sur une plus grande durée.

- ❖ Afin d'assurer notre stabilité organisationnelle, nous demandons au gouvernement du Québec de mettre en place des mesures pour l'embauche des travailleurs du secteur culturel. Un engagement financier sur plusieurs années permettrait de stabiliser nos équipes et d'éviter à nos employés de vivre dans la précarité en tant que travailleur autonome en culture. Nous avons besoin de main-d'œuvre avec une expertise spécifique et nous souhaitons rémunérer ces ressources à leur juste valeur.

4. L'éducation cinématographique en région : territoire, spécialisation et financement

Le Festival REGARD fait de l'éducation cinématographique dans les écoles primaires et secondaires depuis 2001. Nos ateliers rejoignent les étudiants du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Dolbeau-Mistassini à L'Anse-Saint-Jean. Pour l'édition 2016, nous avons rejoint près de 8 000 élèves dans leur milieu scolaire. Notre objectif est de faire découvrir aux élèves le langage cinématographique afin qu'ils apprécient les œuvres que nous leur présentons. Cela contribue à un développement de public précieux, à la fois pour le milieu du cinéma et pour la pérennité du Festival REGARD. Par ailleurs, plus de 2 000 élèves se déplacent pour visionner des courts métrages lors des projections du Festival.

Des enseignants de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été sollicités par des organismes basés dans les grands centres, prêts à venir faire de l'éducation cinématographique sur notre territoire. Plusieurs des activités offertes sont similaires aux nôtres. Nous sommes évidemment inquiets de voir cette sollicitation auprès de notre réseau, compte tenu de notre expertise en court métrage et ateliers cinématographiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous espérons fortement que les enseignants, avec qui nous collaborons depuis plusieurs années, ne vont pas

confondre nos activités et privilégier cette nouvelle offre au détriment de la nôtre. Nous espérons qu'il n'y aura pas une baisse d'inscription de la part des écoles aux ateliers et aux projections durant le Festival en raison de cette situation. Cela pourrait avoir un impact négatif sur nos activités et le financement qui y est rattaché.

Le programme en éducation cinématographique nommé Appel de projets en éducation cinématographique des jeunes du Ministère de la Culture et des Communications a été aboli en 2014-2015 et n'a toujours pas été remplacé. Ce programme nous permettait d'obtenir entre 8 000 \$ et 10 000 \$ annuellement pour embaucher une ressource afin d'assurer la coordination et le développement de ce volet important pour notre organisme. Sans l'aide du Ministère de la Culture et des Communications, nous sommes contraints à freiner la croissance de ce volet jeunesse, faute de ressources. À propos de ce programme, l'Association des cinémas parallèles du Québec a écrit, dans un mémoire déposé en avril dernier au Ministère de la culture et des communications dans le même cadre que le présent mémoire, soit la consultation publique sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec, qu'il « *permettait chaque année à 23 projets éducatifs en moyenne de voir le jour grâce à une enveloppe d'environ 155 000 \$ répartie sur l'ensemble du territoire québécois dans les directions régionales du MCC. Son impact était particulièrement tangible hors des grands centres et nombreux sont les intervenants qui espèrent que ce programme puisse reprendre du service* ». Devant l'abolition de ce programme, notre organisation a dû redoubler d'efforts pour maintenir son volet scolaire, sans toutefois pouvoir développer davantage ses projets éducatifs malgré le potentiel évident.

Depuis les débuts de nos initiatives dans le milieu scolaire, il y a plus d'une dizaine d'années, nous avons mobilisé 39 écoles, du primaire jusqu'au cégep dans 12 communautés de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. On compte 18 écoles secondaires, 12 écoles primaires, 7 centres de formations professionnelles et écoles pour adultes ainsi que 2 cégeps. En 2016, nous avons donné 116 ateliers scolaires et réalisé plus de 50 projections. Nommé La Caravane du court métrage, notre volet scolaire permet une ouverture sur le monde qui nous entoure et sur celui du cinéma. En participant à nos activités, les jeunes (et moins jeunes) découvrent les richesses du cinéma indépendant et plus particulièrement du court métrage.

En suscitant la curiosité chez nos jeunes, nous voulons les pousser indirectement à se documenter et à visionner des films indépendants et leur faire comprendre que la culture est à portée de main pour qui sait la trouver. Aussi, tous nos films sont en version originale et cela constitue un réel apprentissage pour les élèves qui ont trop peu l'occasion d'écouter des œuvres dans leur langue d'origine. Cela les conduit à s'interroger sur d'autres univers sociaux, culturels et moraux. De plus, les courts métrages sont souvent disponibles sur Internet, à l'insu des jeunes qui pourtant sont exposés à ce médium presque constamment. Nous souhaitons donc

éveiller chez eux le réflexe d'aller voir du court métrage en ligne. Enfin, nos activités donnent de l'emploi aux artisans du milieu culturel régional : notre équipe est constituée à la fois d'animateurs et de techniciens professionnels. Nous aimerions étendre davantage nos activités sur le territoire et faire adhérer un plus grand nombre d'écoles à nos actions. Seulement, pour pouvoir mener à bien tous ces projets, nous manquons de budget. À ce sujet, nous encourageons le gouvernement du Québec à considérer la remise en place des interventions découlant du Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle, qui contribuait au renforcement de la dimension culturelle dans les enseignements et favorisait l'accessibilité des films s'écartant de la production commerciale courante, favorisant la sensibilisation à la diversité du langage cinématographique. À la lumière des résultats positifs obtenus avec un tel plan de soutien datant de 2003, il nous semble évident que ces mesures sont toujours aussi importantes et que le travail avec les jeunes doit se poursuivre.

- ❖ Le Festival REGARD souhaite vivement que la prochaine Politique culturelle du Québec détermine des zones pour l'éducation cinématographique faite par des festivals et autres organismes culturels. Ces zones devront tenir compte des champs de spécialisation auxquels feraient référence les créneaux d'excellence déjà mentionnés. Cette mesure aura pour objectif de préserver les circuits des festivals de niche régionaux, de garantir le financement et de respecter le travail de réseautage fait depuis plusieurs années. Conséquemment, chaque festival régional pourra s'assurer de couvrir l'ensemble de son territoire et d'offrir un programme de proximité, adapté aux réalités des communautés qu'il connaît. Le financement des programmes d'éducation cinématographique doit également être revu pour nous permettre de développer ce volet à pleine capacité.

5. La médiation culturelle, un acteur essentiel pour l'accès à la culture par les citoyens.

La médiation culturelle a pris un essor au Québec dans les dernières années. À la Ville de Saguenay, un poste permanent de médiateur culturel a été consolidé et les projets de médiation sont très dynamiques. En 2008, le programme Éveille ma culture a été créé avec pour objectif de « déployer des stratégies et des actions visant à réduire l'écart entre les artistes, les œuvres et les citoyens² ». Nous collaborons régulièrement avec le programme Éveille ma culture pour le Festival. Par exemple, nous avons mis en place avec leur soutien, le programme Ambassadeurs, une initiative qui permet aux entreprises de la région de s'impliquer, dans l'accès des citoyens à la culture, en offrant des projections de courts métrages sur leurs lieux de travail. Le programme Ambassadeurs permet également à des dizaines de personnes qui ne sont pas souvent exposées à l'offre culturelle du Saguenay, d'assister gratuitement à certaines

activités et projections du Festival. Pour chaque lot de cinq billets achetés par un Ambassadeur du Festival, un billet est remis à la communauté. Cette année, ce sont plus de 40 billets qui ont été offerts gracieusement. De plus, au cours des dernières années, le Festival REGARD a intégré la médiation culturelle en lien à la diffusion de courts métrages (ateliers en classe au volet scolaire, projections spéciales avec table ronde) et réalisé occasionnellement des projets spéciaux : film d'animation avec Patrick Bouchard et des adolescents, documentaire avec le cinéaste Claude Bérubé et la troupe de théâtre de traumatisés crâniens Renaissance, etc. Nos activités de développement de public, comme les projections au centre commercial de Chicoutimi, nous permettent aussi de susciter la discussion et l'intérêt de la communauté pour le court. En sommes, il est évident pour nous que les projets de médiation culturelle enrichissent les activités de notre organisme et solidifient notre implication dans la communauté.

- ❖ Le gouvernement du Québec peut faire des gains considérables en reconnaissant l'apport de la médiation culturelle pour l'accès à la culture par les citoyens. Ces interventions locales permettent de faire connaître les activités culturelles et facilitent les rencontres entre la communauté et les artistes. Le Festival REGARD témoigne de l'importance de la médiation culturelle pour son développement et ses liens avec la communauté du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

6. L'importance de la diffusion du court métrage en salle sur grand écran à l'ère numérique

Au début du Festival en 1996, le court métrage était un format émergent et une diffusion lors de l'événement était pratiquement l'une des seules options pour les créateurs. La réalité est bien différente aujourd'hui, alors que la diffusion sur Internet est d'une simplicité inouïe. Toutefois, les cinéastes connaissent et reconnaissent l'importance du circuit de diffusion dont les festivals de cinéma sont les premiers acteurs. Sans nier le rôle que jouent les Youtubeurs et autres producteurs de contenus dans la culture de l'écran, nous croyons qu'Internet ne deviendra pas la plateforme de diffusion privilégiée par les cinéastes pour lancer leurs films. Ils ont encore le désir de rencontrer les spectateurs, réunis dans une salle pour vivre une expérience cinématographique.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi les spectateurs, placés devant une offre de vidéos en ligne imposante, attendent le Festival REGARD pour voir du court métrage ? Cette question est au cœur de nos préoccupations et nous croyons, qu'en cette ère du numérique, les événements cinématographiques de niche y trouvent leur principale raison d'être. Les spectateurs qui viennent au Festival ont confiance en notre expertise et ils savent que notre programmation témoigne des tendances mondiales en cinéma de format court. Contrairement aux spectateurs

de longs métrages qui se rendent en salle après avoir été exposés à une campagne de publicité, notre public connaît très peu (voire aucunement) les films qu'il va découvrir. Il sait que nos programmations sont intéressantes, originales et de grande qualité. Cela est un acte de confiance qui nous honore et qui nous motive à chaque instant pour repérer les meilleurs courts métrages québécois, canadiens et internationaux.

Lors du Festival REGARD, nous diffusons des films en salle (de petites, moyennes et grandes tailles, sur des écrans extérieurs, dans des lieux d'expérimentation) et nous estimons que c'est dans ce contexte de qualité supérieure que le travail des artisans du cinéma peut être apprécié pleinement. Nous consommons quotidiennement des contenus audiovisuels sur nos téléphones intelligents, nos tablettes ou nos ordinateurs, mais cette expérience souvent solitaire ne peut se comparer au sentiment de regarder un film sur un grand écran, en compagnie de centaines d'autres spectateurs. Nous savons que les salles de cinéma commerciales et indépendantes connaissent une baisse d'achalandage depuis quelques années, mais malgré cela, nous croyons fortement que la diffusion sur grand écran représente la finalité d'un processus de création cinématographique. De ce fait, notre rôle est d'offrir les meilleures conditions de diffusion aux créateurs, tout en favorisant un visionnement optimal pour les spectateurs.

Nos projections ont lieu essentiellement dans deux grandes salles de spectacle multifonctionnelles, soit le Théâtre Banque Nationale situé au Cégep de Chicoutimi et la Salle François-Brassard du Cégep de Jonquière. Ces salles, où deux ciné-clubs tiennent leurs activités, ont pu profiter de subventions dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec. Leurs équipements permettent maintenant de diffuser en format DCP, ce qui nous a donné la chance d'amorcer notre virage vers ce type de diffusion numérique pour la première fois cette année. Ces investissements sont donc très avantageux pour notre développement puisque nous occupons ces salles (dont la vocation première n'est pas de diffuser du cinéma) à pleine capacité durant le Festival. Notons toutefois que, contrairement au Théâtre Banque Nationale qui a été complètement rénové récemment, les infrastructures de Salle François-Brassard sont désuètes.

- ❖ Pour assurer la pérennité des projections en salle sur grand écran, nous souhaitons que le gouvernement du Québec poursuive ses investissements pour la diffusion en format numérique dans les salles de cinéma et investisse dans les infrastructures des salles du réseau parallèle.

7. Le rayonnement et l'action internationale

Le Festival REGARD est une rampe de lancement pour le court métrage québécois à l'étranger. L'événement devient une destination majeure pour les cinéastes québécois lors de la planification du parcours de leur court métrage. D'ailleurs, les exemples qui témoignent des retombées positives suite à une diffusion au Festival sont nombreux. À plusieurs reprises, des festivals étrangers nous ont offert la possibilité de présenter des courts métrages québécois, en invitant pour l'occasion un ou deux cinéastes en prenant les frais à leur charge. Les réalisateurs, qui bénéficient d'une proximité certaine avec REGARD, peuvent se référer à notre équipe au moment de prévoir une tournée à l'étranger. Nous les aidons, entre autres, avec le sous-titrage, les conseillons et soulignons leur présence à différents événements sur nos réseaux sociaux.

Le Marché du court du Festival REGARD témoigne de notre capacité à se distinguer sur la scène internationale, à titre de référence pour le court québécois. En offrant l'accès à une vidéothèque physique où l'ensemble des films (québécois, canadiens et internationaux) soumis sont disponibles, nous permettons la diffusion immédiate de ces productions culturelles. Cela peut mener à des acquisitions et donne ainsi une valeur économique à nos actions. Malheureusement, nous ne disposons pas des outils nécessaires pour faire une promotion d'envergure de l'ensemble des courts métrages québécois sur les territoires étrangers. Nous avons déployés des efforts, notamment avec la SODEC, pour mettre en place une plateforme web où les courts métrages québécois « de l'heure » sont diffusés en ligne pour la représentation au Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand (le plus important au monde). Mais nous aimerions faire plus et mieux pour jouer pleinement notre rôle de diffuseur et d'ambassadeur. De plus, actuellement, plusieurs intervenants (distributeurs, institutions, festivals) cherchent à mettre des films courts en ligne dans le but de les partager et les promouvoir. Selon nous, une concertation serait favorable à ce niveau afin de rassembler une masse critique de la production annuelle québécoise sur une même plateforme.

- ❖ Pour assurer le rayonnement et la circulation des œuvres cinématographiques des artistes québécois aux quatre coins de la planète, nous proposons la mise en place d'une équipe de travail pour promouvoir le cinéma court québécois sur la scène internationale en concevant une plateforme numérique où l'ensemble des courts seraient regroupés. L'objectif est de rassembler les productions afin de leur donner plus de visibilité et faciliter l'accès des films aux marchés canadiens et internationaux. Ainsi, un travail de concertation devrait être amorcé encore plus sérieusement entre les distributeurs et les institutions afin de développer la description de tâches de cette équipe de travail et l'utilité de cette plateforme numérique de façon progressive et continue, en plus d'assurer un archivage sans faille de toutes productions cinématographiques québécoises qui sont une grande richesse pour notre culture.

Recommandations

Dans le contexte du renouvellement de sa Politique culturelle, le Festival REGARD recommande au gouvernement du Québec :

- De décréter des créneaux d'excellence pour chacun des festivals de cinéma du Québec et de favoriser les investissements en regard de ces spécificités. Cela permettra à chaque festival de développer son expertise localement et internationalement, tout en n'étant pas en compétition avec les autres.
- D'adapter les structures de financement à la réalité des événements culturels situés en région, notamment par des plans triennal ou quinquennal.
- De mettre en place des mesures pour l'embauche des travailleurs du secteur culturel. Un engagement financier sur plusieurs années permettrait de stabiliser nos équipes et d'éviter à nos employés de vivre dans la précarité en tant que travailleur autonome en culture.
- De déterminer des zones pour les interventions en éducation culturelle afin de respecter à la fois la notion de territoire et celle d'expertise. Cela pourrait se mettre en place par la refonte du programme qui subventionne les activités d'éducation culturelle, en évaluant les propositions de projets en tenant compte de l'occupation du territoire.
- De reconnaître l'importance de la médiation culturelle pour favoriser l'accès des citoyens à la culture. Des investissements dans ce champ d'activité permettrait de consolider les expertises en médiation et de mettre en place un plan d'action sur plusieurs années.
- De mettre sur pied une équipe de travail pour la promotion du cinéma court québécois sur une plateforme numérique et dans les événements et les marchés internationaux afin d'augmenter la visibilité des créations québécoises.

Saguenay, le 3 juin 2016

-
1. La bande Sonimage est un organisme de soutien à la création en cinéma-vidéo et arts médiatiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sa mission est de soutenir la production, la diffusion et la distribution d'œuvres de créateurs de la région, de développer leurs compétences et de faciliter l'accueil de tournage. Le mémoire « Le cinéma court et la créativité numérique comme pilier de développement économique régional », déposé le 2 avril 2015 dans le cadre du Sommet économique régional est disponible en ligne :
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/sommet_economique_regional_2015/64_Memoire_La%20bande_Sonimage_Cinema_court.pdf
 2. Cf. La section Médiation culturelle à Saguenay du site web de Ville de Saguenay :
<http://ville.saguenay.ca/fr/activites-et-loisirs/eveille-ma-culture/la-mediation-culturelle-a-saguenay>